



CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE



**ENSEMBLE,
ACCÉLÉRONS
LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE!**



RAPPORT D'ACTIVITÉ
2019



Édito

JUIN 2020

LE MONDE D'APRÈS... C'EST NOUS!

« Après deux mois d'arrêt ou de ralentissement dûs à la crise sanitaire, les 300 adhérents du CLER reprennent du service : main dans la main avec tous les acteurs qui façonnent nos territoires, nous comptons bien construire ce « monde d'après », en amplifiant nos actions qui portaient déjà en germe cette aspiration à un monde meilleur, plus sûr et plus résilient, avant même le confinement et la crise que nous traversons.

Certains ont perdu deux mois de travail, d'autres au contraire ont été sur la brèche. La crise a parfois mis à mal la situation financière de certains adhérents. Mais elle a aussi renforcé nos convictions qui restent inchangées depuis 35 ans : nous oeuvrons pour un changement de modèle énergétique qui se justifie - il n'est plus possible d'en douter - pour des raisons environnementales, économiques, sociales et démocratiques.

Nous l'avons éprouvé au cours de nos carrières : nos actions menées sur le terrain pour la transition énergétique sont essentielles au bien-être des citoyens. Elles leur permettent de vivre dans un logement sain, dans des villes économes et moins polluées, qui favorisent la santé, l'alimentation de proximité, la solidarité et s'affairent à créer des emplois sûrs et de long terme dans des industries d'avenir. Ainsi, les citoyens retrouvent eux aussi le pouvoir d'agir sur leur quotidien, et de s'investir dans leur communauté.

Ce sont ces valeurs de résilience et de solidarité qui nous motivent aujourd'hui plus encore qu'hier, et que nous porterons dans tous les lieux où notre travail en tant qu'acteur local ou au sein du réseau du CLER nous permettra de le faire ! Grâce à nos outils communs, nos réseaux d'échanges et notre expérience, poursuivons nos efforts pour la transition énergétique ! Plus que jamais, unissons nos forces ! Bonne lecture ! »

*Marie-Laure Lamy
Sandrine Buresi*

EN BREF

L'énergie nous concerne tous !

Depuis 1984, le CLER - Réseau pour la transition énergétique défend et accompagne la montée en puissance des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie dans le paysage énergétique français. Grâce à un réseau d'acteurs locaux précurseurs, l'association poursuit son objectif d'accélérer la transition énergétique sur le terrain. En innovant sans cesse et en élaborant des pratiques vertueuses et reproductibles, ces professionnels engagés forment une société civile déjà en mouvement dans les territoires.

Qui sommes-nous ?

- Des collectivités qui visent la couverture de leurs besoins énergétiques, après les avoir réduits au maximum, par les énergies renouvelables locales
- Des associations qui accompagnent des citoyens dans leur démarche de sobriété ou de rénovation énergétique
- Des entreprises qui développent les énergies renouvelables ou l'efficacité énergétique au quotidien
- Des organismes de formation qui proposent des enseignements de qualité dans tous les champs de la transition

La transition énergétique : ça marche !

Notre projet est simple : offrir aux acteurs locaux un espace d'échanges pour imaginer ensemble les alternatives concrètes aux énergies fossiles et fissiles et les diffuser. Fort de son expertise et de ce travail en réseau, le CLER porte à l'échelle locale, nationale et européenne une vision cohérente et transversale de l'énergie, et formule des propositions auprès des pouvoirs publics.

33

NOUVEAUX MEMBRES
ONT REJOINT LE
RÉSEAU CLER EN 2019

NOS MISSIONS

Échanger

DYNAMISER LE RÉSEAU
D'ADHÉRENTS

Accompagner

LA MISE EN ŒUVRE
DE LA TRANSITION DANS
LES TERRITOIRES

Convaincre

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
DANS LE DÉBAT FRANÇAIS
ET EUROPÉEN

Informier

FAIRE CIRCULER
LES CONNAISSANCES

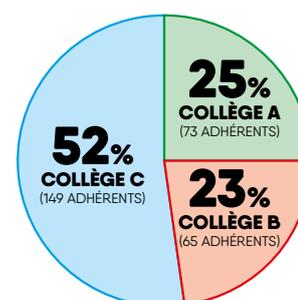
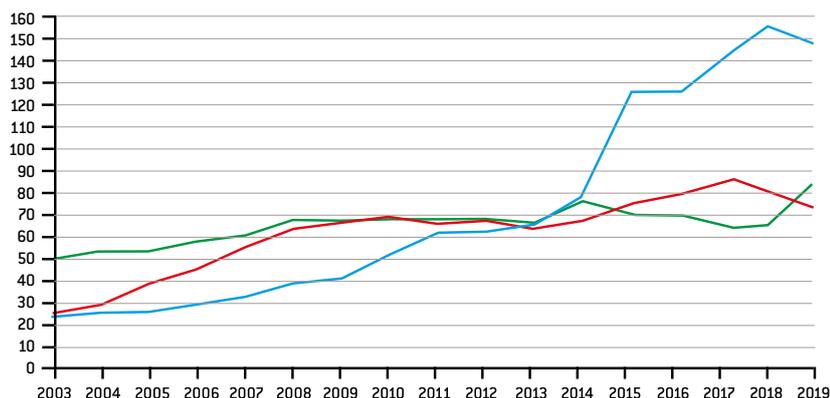
NOS ADHÉRENTS EN QUELQUES CHIFFRES

13 500
SALARIÉ·ES

PRÈS DE 300 M€
DE CHIFFRE D'AFFAIRES

287 ADHÉRENTS
À JOUR DE COTISATION EN
2019 RÉPARTIS AINSI :

ÉVOLUTION
DU NOMBRE D'ADHÉRENTS



- COLLÈGE A (ASSOCIATIONS)
- COLLÈGE B (ENTREPRISES)
- COLLÈGE C (COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET ORGANISMES DE FORMATION)

ÉLÉMENTS ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

Conseil d'administration

Alban Aubert

Directeur de Quercy Energies

Stéphane Baly

Conseiller municipal délégué de la Ville de Lille et Vice-Président du CLER

Anne Barbarin

Directrice Générale de CROIS/SENS

Julien Bouron

Chargé de développement à ALISÉE

Marie Bové

Responsable des relations publiques à Valorem

Sandrine Buresi

Directrice du GEFOSAT et Co-Présidente du CLER

Fanélie Carrey-Conte

Directrice Coopération d'Enercoop

Madeleine Charru

Directrice de SOLAGRO et Vice-Présidente du CLER

Jean-François Cousin

Directeur général adjoint, directeur Transition énergétique au SYDEV

Marc Denis

Représentant d'AMORCE et Vice-Président de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise

Sébastien Denis

Directeur d'éQuiNeo et Trésorier du CLER

Ziad Farhat

Directeur de projets Energie-Climat à Auxilia Conseil en transition

Marie-Maud Gérard

Chargée de programme Energie Habitat et Précarité au GERES

Marc Jedliczka

Directeur général d'HESPUL et Vice-Président du CLER

Marie-Laure Lamy

Directrice d'ALOEN et Co-Présidente du CLER

Peter Lehmann

Gérant de la SARL Lehmann & Fils

Didier Lenoir

Président d'honneur du CLER

Sabine Moreau

Directrice des Pôles Maîtrise de l'énergie et Énergies renouvelables au Sipperec

Gaëtan Remond

Directeur associé d'INDDIGO

Michel Maya

Maire de Tramayes

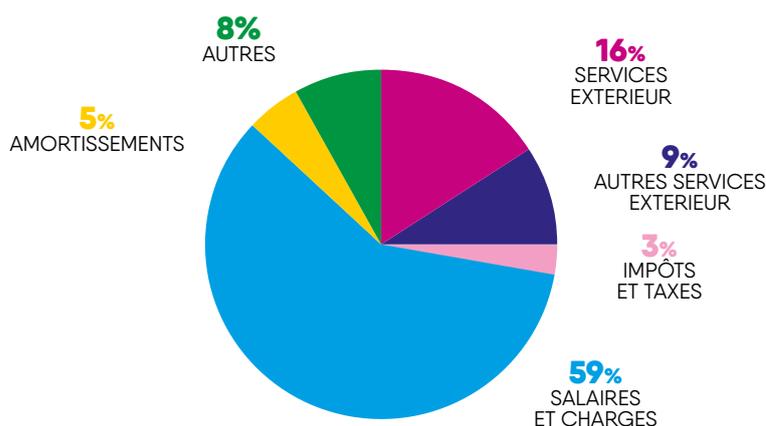
Sophie Moncorgé

Chef de projet TEPOS et représentante de la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien

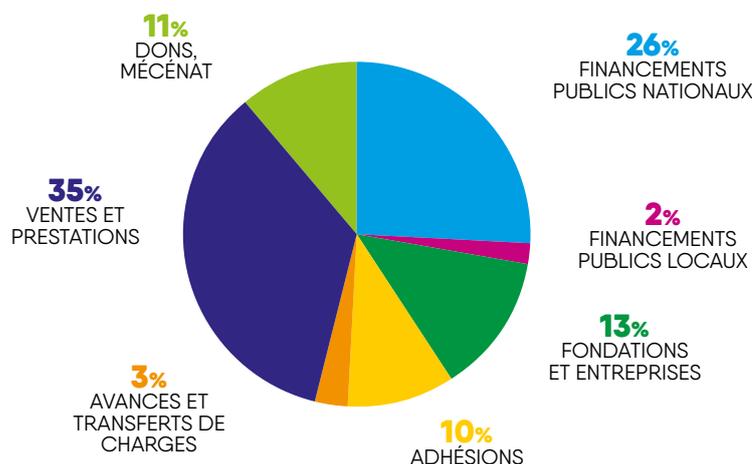
Laure Voron

Co-directrice, Responsable Formation à l'ASDER

CHARGES 2019 (1 311 222 €)



PRODUITS 2019 (1 411 577 €)



PRINCIPAUX FINANCEURS DU CLER

(CONTRIBUTION DE PLUS DE 10 000 € AUX PRODUITS DE L'ANNÉE 2019)



Échanger

DÉVELOPPER ET ANIMER LE RÉSEAU CLER

Les réseaux animés par le CLER en 2019



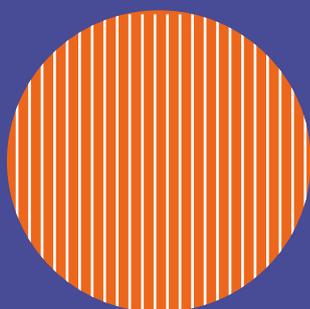
Espaces Info Energie

95



Territoires à énergie positive

125



RAPPEL

1020 membres

Associations, organismes publics, entreprises... les adhérents du CLER – spécialistes ou généralistes – sont complémentaires. Ils assurent un travail de terrain au cœur des territoires et ont acquis de l'expérience et de l'expertise sur la transition énergétique. La diversité du réseau fait sa force ! Le CLER, en tant que tête de réseau, a pour mission d'animer ce collectif d'adhérents engagés pour les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie, et de le renforcer.

«Animer» du latin animare «donner de la vie». Depuis 35 ans, l'association CLER met en lien des acteurs de la transition énergétique en développant et dynamisant différents réseaux thématiques et en organisant des événements nationaux qui permettent à ses adhérents de se rencontrer et de construire leur mouvement. Cette mission fondatrice repose sur le travail de plusieurs salariés qui endossent le rôle d'animateurs. Les adhérents peuvent ainsi se retrouver au sein de réseaux thématiques spécifiques (Territoires à énergie positive, Espaces Info énergie/Réseau Faire, Plateformes locales de la rénovation énergétique et organismes de formation) au sein desquels ils échangent sur leurs problématiques et construisent des méthodologies propres. Ils peuvent également s'ouvrir à des acteurs extérieurs au réseau du CLER avec lesquels nous menons des actions d'animation dans un objectif bien défini, comme celui de lutter contre la précarité énergétique (voir page 7).

Des dynamiques d'échanges

Pour mutualiser les connaissances des adhérents du CLER, l'association propose des temps d'échange en ligne assurés régulièrement par des adhérents pour les adhérents. Ces web-séminaires ont lieu plusieurs fois par mois sur des sujets d'actualité ou des retours d'expériences innovants. Plus d'une vingtaine sont organisés en 2019. Ces «séances d'échange réciproque de savoirs» accueillent chaque fois une trentaine de structures connectées, et sur des sujets majeurs, attirent parfois plusieurs membres d'une même équipe derrière leur écran. Après l'intervention de personnes «expertes» invitées à parler de la thématique choisie, une session de questions et de réponses permet aux «apprenants» de prendre la parole.

Échanger



DATE CLÉ

Du 4 au 6 juin 2019

La grande famille du CLER se rassemble à Cergy-Pontoise pour son assemblée générale annuelle et trois jours de rencontres. Collectivités, associations, entreprises ou organismes de formation impliqués dans la transition énergétique - en tout une centaine d'adhérents et d'adhérents - participent à de multiples ateliers et débats. Grâce à leurs idées et leurs expériences de terrain, l'association consolide son projet associatif depuis 35 ans et poursuit l'essaimage des solutions pour la transition énergétique des territoires, dans la convivialité.

La liste de discussion CLER - Adhérents, qui comporte 541 contributeurs, est également un lieu d'échange sur laquelle environ 250 messages sont postés en 2019. En 2018, Le Fil, une lettre d'informations dédiée aux salariés des structures adhérant au CLER, a été créée. Elle est depuis envoyée tous les deux mois à 1400 personnes, et diffuse des informations relatives à la vie associative et aux membres eux-mêmes.

100% TERRITOIRES
À ÉNERGIE POSITIVE

TERRITOIRES

Tous Tepos ! La transition continue dans les territoires

Depuis juin 2011, le réseau des Territoires à énergie positive (Tepos) rassemble les territoires et acteurs locaux qui visent l'objectif de réduire leurs besoins d'énergie au maximum et de les couvrir par les énergies renouvelables locales. En partenariat avec Territoires Conseils (service de la Banque des Territoires), le réseau Tepos anime des téléconférences web : le « 12-13 des Tepos ». Un mois sur deux, un territoire pionnier y témoigne de sa démarche auprès des élus et de leurs collaborateurs qui recherchent des références et des pratiques concrètes pour avancer dans leur transition énergétique territoriale. En 2019, la Communauté d'Agglomération de l'Ouest-Rhodanien, le Pays Terres de Lorraine, La Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn et Vichy Communauté interviennent.

Trois téléconférences « Tepos en actions » sont par ailleurs organisées pour permettre aux élus et aux techniciens de partager les modalités de mises en œuvre de politiques publiques portées au sein des Tepos. En septembre, la thématique « Foncier public, énergies renouvelables et retombées économiques » connaît un fort engouement, avec plus de 100 inscrits. L'occasion pour le CLER d'approfondir le sujet en 2020.

Outillage méthodologique

En 2019, le réseau Tepos compte 125 membres dont 80 territoires. Un tiers d'entre eux ont formalisé leur engagement politique vers un objectif 100 % renouvelables. Autant d'initiatives à retrouver sur le site Tepos.fr qui propose des actualités, des bonnes pratiques, des comptes-rendus interactifs, des vidéos et une lettre d'informations mensuelle, ou encore sur Twitter (@reseautepos). En 2019, nous poursuivons nos efforts de visibilité pour faire connaître les territoires à énergie positive, dans le cadre de la campagne Tous Tepos ! Une plaquette est distribuée à nos membres, et des vidéos sont réalisées, pour convaincre les élus locaux de rejoindre le mouvement. Ces efforts seront intensifiés en 2020 à l'occasion des élections municipales.

Le CLER se mobilise pour la mutualisation d'un outillage méthodologique au bénéfice des territoires. Solagro et l'Institut négaWatt ont développé une méthode de sensibilisation et d'appropriation des enjeux de la transition énergétique par les acteurs locaux, basée sur un plateau et des cartes à jouer, intitulée Destination Tepos. En partenariat avec ces deux structures, le CLER assure depuis 2017 l'exploitation à titre exclusif de cette méthode et en gère la cession des

Échanger

droits d'utilisation, en vue de la diffuser largement. Ces deux dernières années, le CLER coordonne la réalisation des développements complémentaires nécessaires pour rendre l'outil support de la démarche appropriable par le plus grand nombre, et l'enrichir de nouvelles fonctionnalités (chiffrage économique, facture énergétique, besoins d'investissement, emplois). Portée par le CLER dans le cadre de son offre de formation (voir le chapitre Informer), la formation Destination Tepos accompagne le déploiement de ce dispositif.

www.tepos.fr



FORMATION

Déployer des solutions pour nourrir la convergence des transitions

Le réseau Format'eree regroupe aujourd'hui 28 organismes de formation et autres structures impliquées sur les transitions professionnelles liées à l'énergie. Ce réseau échange à la fois sur les pratiques et besoins de formation initiale et professionnelle continue, mais travaille également à accompagner les nécessaires transitions professionnelles pour accompagner la transition énergétique. En 2019, le réseau poursuit les webinaires «Formation en action» pour faire des points d'échanges et de partage de bonnes pratiques de formation dans les territoires. Deux webinaires sont proposés et réunissent près de 50 participants : le premier, sur les évolutions du dispositif de formation dans le bâtiment FEEBat, et le deuxième, sur les dispositifs de formation dans le bâtiment en France et en Allemagne (en partenariat avec l'Ofate). Par ailleurs, le réseau Format'eree participe activement au dossier sur les transitions professionnelles de la revue Notre Énergie, sur le thème «changer le travail pour changer de société».

www.formateree.org



DATE CLÉ

Du 25 au 27

septembre 2019

Près de 500 personnes se retrouvent en septembre 2019 à Clamecy pour les 9^e Rencontres nationales des Territoires à énergie positive, organisées par la Communauté de communes Haut Nivernais Val d'Yonne. Les participants ont salué les nombreux temps d'échanges prévus au programme et la qualité des intervenants en plénière. La Fabrique des transitions territoriales, une initiative de Loos-en-Gohelle, est au cœur des échanges qui adressent les enjeux de coopération, de développement et de sobriété.



PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le Réseau Rappel poursuit sa lutte contre la précarité énergétique

Le réseau Rappel a été créé en 2007. Il est co-animé par le CLER et l'association Solibri. Il assure un échange au niveau national entre des partenaires régionaux et locaux, issus des mondes de l'énergie, du logement et de l'action sociale, sur le thème de la précarité énergétique. Fin 2019, il réunit plus de 1000 membres d'horizons divers : des associations, des collectivités locales, des entreprises, des administrations et quelques particuliers (étudiants et retraités notamment).

Il a également la vocation de mettre en contact et de faire échanger de manière

Échanger



DATE CLÉ

14 novembre 2019

Lors de sa rencontre annuelle, le réseau Rappel propose aux participants de réfléchir aux arguments et éléments de plaidoyer qui permettront de convaincre les décideurs, au sens large (élus mais aussi responsables et cadres de structures), à porter des actions de lutte contre la précarité énergétique dans les territoires. Quels argumentaires mettre en avant ? Quels partenaires, élus, alliés mobiliser ? Avec quels moyens et quels outils ? Tout au long de la journée, des intervenants et des ateliers alimentent les débats et réflexions des participants, notamment sur l'intérêt et l'importance de relier les questions énergétiques et écologiques aux questions de justice et de santé.

PUBLICATION



Trouver de nouvelles manières de collaborer entre les structures du réseau FAIRE d'un même territoire est nécessaire pour proposer un parcours de rénovation énergétique simple et cohérent pour les ménages. Afin de les encourager à mieux travailler ensemble, le CLER diffusera prochainement une note « *Mieux collaborer entre structures du réseau FAIRE au bénéfice de tous les ménages* » sur la base du retour de douze adhérents du CLER, dont les objectifs étaient d'identifier les leviers et les freins au rapprochement des pratiques entre structures locales de conseil et d'accompagnement à la rénovation énergétique d'un même territoire.

informelle des têtes de réseau et des acteurs nationaux actifs sur le sujet (Anah, Ademe, fournisseurs d'énergie, Fédération Soliha, Secours catholique, Fondation Abbé Pierre...) afin de travailler sur des sujets de fond ou des actualités spécifiques, et d'envisager des prises de position communes lorsque l'actualité s'y prête. Plusieurs documents et des outils sont mis à la disposition des membres du Rappel.

En 2019, en parallèle du Grand débat national initié par le gouvernement en réponse au mouvement des Gilets jaunes, le Rappel mobilise ses membres autour de la question : « Pour que la transition énergétique soit aussi sociale, de quoi avons nous besoin en priorité? ». Cette concertation débouche sur une série de propositions, autour de huit enjeux majeurs, pour sortir durablement les ménages de la précarité énergétique. Une synthèse des mesures applicables localement est diffusée en vue des élections municipales.

www.precarite-energie.org

CONSEIL ENERGIE



Rapprocher les pratiques des EIE et du Réseau Faire

En 2019, le CLER poursuit son rôle d'animateur de réseau des ex-Espaces Info Energie (EIE), devenus « réseau Faire », grâce à des actions de plaidoyer dans l'optique de construire et promouvoir une vision collective du futur Service public de l'efficacité énergétique de l'habitat (SPPEH). En effet, la définition du SPPEH entre en résonance avec les missions réalisées depuis 2001 par les EIE : accueil, information et conseil personnalisé des particuliers dans le cadre du projet de rénovation énergétique de leur logement.

Ce service qui doit s'adresser à tous, sans distinction de revenus, nécessite un rapprochement des pratiques entre les conseillers Info Energie et habitat des opérateurs logement. En 2019, le CLER œuvre dans ce sens en produisant une note de synthèse (voir ci-dessous).

Enfin, dans le cadre du déploiement du programme Sare (Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique), le CLER mobilise son réseau (appel à participation ou à remontées de terrain des adhérents, formulation de propositions, informations...) pour être en mesure de suivre le déploiement de ce programme primordial pour les structures du réseau Faire adhérentes.

LA MISE EN ŒUVRE DE LA TRANSITION DANS LES TERRITOIRES



En 2019, on parle
de sobriété

Quelle énergie en 2049 ?
En octobre 2019, *L'Obs* convie le CLER à une soirée de débat dédiée à la transition énergétique, qui fait également l'objet d'un numéro spécial. Le CLER est invité par le Conseil économique, social et environnemental régional d'Île-de-France (Ceser) Île de France à effectuer une présentation sur la notion de sobriété, et à mettre en avant le programme Déclics et les actions du réseau. Ces échanges se prolongent aujourd'hui par une participation du CLER à un groupe de réflexion animé par l'Agence régionale énergie-climat (Arec).

Depuis 1984, le CLER défend et accompagne la montée en puissance des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie dans le paysage énergétique français. Grâce à notre réseau d'acteurs locaux précurseurs, l'association poursuit son objectif d'accélérer la transition énergétique sur le terrain, en déployant des dispositifs concrets sur la base de pratiques vertueuses et reproductibles, et en innovant sans cesse.

SOBRIÉTÉ



Déclics : un programme de sobriété pour accompagner les citoyens et les territoires dans les transitions

Le CLER travaille depuis 2018 au développement et au déploiement d'un programme de sobriété dénommé Déclics - Défis citoyens locaux d'implication pour le climat et la sobriété - qui s'inscrit dans la continuité des Familles à énergie positive (FAEP). Ce programme a déjà touché plus de 45 000 foyers participants, en s'appuyant sur un maillage national dense de partenaires de terrain (associations EIE, agences locales de l'énergie et du climat, collectivités...) qui participent à l'animation locale et accompagnent les habitants au « changement de comportements » en les sensibilisant à la maîtrise de l'énergie, en leur proposant d'adopter un ensemble de bonnes pratiques (éco-gestes), et en articulant ces deux dimensions à une démarche collective d'équipe.

Déclics a l'ambition d'impliquer un nombre grandissant de citoyens. Pour cela, nous comptons mobiliser les compétences et la capacité d'innovation d'une communauté de partenaires locaux investis, intégrer progressivement de nouvelles thématiques (mobilité, alimentation, biodiversité), et toucher le plus grand nombre grâce à une plateforme numérique. Les usagers peuvent s'y connecter pour participer à des concours ludiques et conviviaux, mesurer et suivre leur consommation, bénéficier de conseils pour faire évoluer leurs

Déployer



Séminaire Slime 2019 : nouvelle formule

Cette année et pour la première fois, le séminaire Slime adopte un nouveau format sur deux jours. Véritable temps fort du programme, cette rencontre annuelle rassemble les collectivités et leur partenaires opérationnels pour échanger et partager leurs retours d'expérience. Plus de 40 participants se réunissent les 10 et 11 octobre à Saint-Mandé. Au programme, des temps en plénière avec un point d'actualité sur le Slime, une retrospective de l'actualité de l'année sur la précarité énergétique et une conférence « Santé et précarité énergétique ». Mais aussi de nombreux ateliers : repérage en milieu rural, l'outil SoliDiag et son utilisation, évaluation et suivi des actions, locataires du parc social, fonds sociaux d'aide aux travaux...

pratiques quotidiennes vers plus de sobriété, et s'informer sur les actualités de leur territoire.

En 2019, année de transition pour le programme, quelques 2331 foyers réunis en équipes participent à 104 défis proposés sur plus de 80 territoires. Des partenariats d'avenir avec de nombreuses collectivités territoriales se nouent et laissent présager des coopérations fructueuses avec les acteurs locaux des transitions que sont les membres du réseau.

www.defis-declics.org

SLIME Un premier pas
contre la précarité
énergétique

PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le programme Slime évolue

Le programme Slime - Service d'intervention pour la maîtrise de l'énergie - est piloté par le CLER depuis 2013 et a été déployé au total par une soixantaine de collectivités territoriales. Les Slime visent à massifier le repérage des ménages en situation de précarité énergétique afin de qualifier leur situation via un diagnostic sociotechnique à domicile permettant de les orienter vers des solutions adaptées. Ils s'appuient sur les dispositifs qui existent localement et mettent en cohérence les actions de lutte contre la précarité énergétique par la mobilisation de tous les acteurs concernés sur chaque territoire.

41 collectivités actives

Le programme se distingue par son caractère inclusif. Il s'adresse en effet à tous les ménages en situation de précarité énergétique, quel que soit leur statut d'occupation, et offre des solutions concrètes aux propriétaires occupants (la moitié s'orientent vers des travaux de rénovation) et aux locataires (accès au droit, médiation avec le bailleur, fonds d'aide aux petits travaux...).

En 2019, le Slime compte 41 collectivités actives, dont six nouvelles qui ont rejoint le programme lors des appels à candidatures de février, mai et septembre. Au total, 12 062 ménages bénéficient d'une visite à domicile en 2019, soit environ 2 000 de plus que l'année précédente.

Le programme connaît d'importantes évolutions en 2019. Un nouveau système de pilotage et de financement est mis en place par le CLER. La simplification du versement des financements et l'introduction de modalités d'intervention permettant d'aller plus loin dans le dispositif, sont bien accueillies par les collectivités qui se saisissent de cette palette de solutions concrètes. L'équipe Slime se renforce également en 2019 avec l'arrivée de Léa Le Souder pour accompagner la croissance du programme.

Cette année est l'occasion pour le CLER d'initier un renforcement des outils mis à disposition des collectivités. A la fin de l'année, le CLER engage un prestataire pour améliorer le logiciel SoliDiag : créé en 2017, l'outil est utilisé par les collectivités et leurs partenaires pour réaliser les visites à domicile, et par le CLER pour suivre les actions réalisées. L'objectif de la démarche est de rendre l'outil plus ergonomique et de mieux répondre aux besoins de ses utilisateurs.

Pistes d'amélioration

Par ailleurs, une mission d'évaluation du programme est initiée à la fin de l'année. L'objectif est triple : comprendre et analyser l'impact du Slime sur la situation

des ménages et sur les territoires, identifier des pistes d'amélioration pour les dispositifs locaux et pour le programme national, et outiller les collectivités pour les rendre autonomes dans leur auto-évaluation. Les résultats de l'évaluation ainsi que le kit qui sera remis aux collectivités sont attendus pour la fin de l'année 2020.

Enfin, l'expérimentation Pacte - 15 % pilotée par Amorce qui vise également à lutter contre la précarité énergétique, rejoint la démarche Slime dans le cadre d'un programme conjoint Slime / Pacte - 15 %. A ce titre, le programme est reconduit jusqu'au 31 décembre 2021, permettant ainsi aux collectivités de s'engager dans la démarche ou de prolonger leur dispositif jusqu'à cette date.

www.lesslime.fr

actimmo Engagés pour la rénovation
énergétique performante

Les professionnels de la transaction immobilière s'engagent

Suite à notre proposition déposée en 2018 (en partenariat avec Hespul), le programme CEE Actimmo est retenu par arrêté en mars 2019. Actimmo vise à mobiliser, informer et outiller les acteurs de la transaction immobilière qui interviennent à un moment propice à la réalisation de travaux d'amélioration de la performance énergétique. L'objectif du programme est de former les agents immobiliers, les conseillers bancaires et les notaires afin qu'ils soient en mesure de sensibiliser les futurs propriétaires et de les orienter vers un service de conseil gratuit et indépendant.

Suite à un appel à manifestation d'intérêt publié en juin 2019, 28 organisations sont sélectionnées pour mettre en oeuvre le programme à l'échelle locale. Membres du réseau Faire, ces organisations assurent un service public d'information et de conseil sur la rénovation énergétique auprès des particuliers.

3 étapes : démarchage, conseil, formation

La méthodologie appliquée est celle expérimentée par Hespul de 2017 à 2018 sur le territoire du Syndicat de l'Ouest lyonnais. Nous démarchons les professionnels de l'immobilier pour faire connaître le service public d'information et de conseil aux particuliers sur la rénovation énergétique porté par les membres du réseau Faire. Nous les formons aux enjeux de la rénovation énergétique performante dans le cadre de leur rôle de conseil. Et enfin, nous établissons des partenariats durables avec les acteurs de la transaction immobilière pour faciliter la rénovation énergétique.

Le CLER, en tant que porteur du programme, assure la gestion administrative, l'animation des organisations locales, la communication et l'évaluation au niveau national. Hespul, partenaire technique du CLER, est en charge de l'élaboration d'un module de formation des organisations locales, du développement et du suivi de l'utilisation des outils mis à leur disposition et plus particulièrement d'un outil numérique combinant un logiciel de suivi de contacts et de projets et des logiciels métiers dénommé Mixeur. Les organisations locales ont été formées à la méthodologie à la fin de l'année 2019 pour un démarrage des actions au premier trimestre 2020 jusqu'à mi-2021.

www.programme-actimmo.com



Des programmes CEE portés par les adhérents

Fin février, nous découvrons la liste complète des programmes lauréats du dispositif des Certificats d'économies d'énergie (CEE). Aux côtés d'Actimmo porté par le CLER, plusieurs programmes retenus sont proposés par des structures adhérentes :

- Facilaréno par l'institut Négawatt
- RECIF par Île-de-France Energie
- La Copro des Possibles, par Oxalys
- Casba par Energies Demain
- Alvéole par Rozo en partenariat avec la Fédération des Usagers de la Bicyclette
- O'velo par Energies Demain
- Interlud par Rozo en partenariat avec le CEREMA et la CGI
- ADMA par Rozo
- PendAURA+ par Auvergne - Rhône Alpes Énergie Environnement

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN FRANCE ET DANS LE MONDE



Le 16 avril 2019

Le CLER en partenariat avec Rénovons et l'Agence parisienne du climat organise une conférence de presse à l'Hôtel de Ville de Paris devant environ 50 journalistes, un an après la publication du plan de rénovation énergétique des bâtiments. Alors que la France ne montre aucun signe crédible de rattrapage de son retard en matière de transition énergétique des bâtiments, le CLER dénonce les solutions court-termistes mises en œuvre par le gouvernement, au mépris d'économies d'énergie durables et vraiment utiles pour les citoyens.

En 35 ans d'existence, le CLER est devenu un acteur de référence de la transition énergétique. Après des pouvoirs publics ou dans les médias, au sein de multiples instances dans lesquelles il est engagé (Conseil supérieur de l'énergie, Conseil supérieur de la construction et de l'efficacité énergétique...), le réseau fait connaître et défend des propositions pour les énergies renouvelables et les économies d'énergie. Développées avec bon sens et au profit de tous les citoyens et en particulier des plus précaires, elles sont une chance exceptionnelle pour notre société. Il est aujourd'hui nécessaire de changer radicalement notre rapport à l'énergie et de s'engager dans la mise en œuvre d'une transition énergétique reposant sur les trois piliers de la démarche négaWatt – sobriété, efficacité, énergies renouvelables – et sur l'implication de toute la société, citoyens, associations, entreprises, collectivités locales.

POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

Une transition énergétique juste et socialement acceptable

Fin 2018, la taxe carbone met le feu aux poudres : les Gilets jaunes sortent dans la rue et refusent catégoriquement une hausse du prix des carburants, craignant pour leur pouvoir d'achat. Ce soulèvement populaire est la preuve qu'une politique environnementale décidée par le haut et au mépris des ménages les moins aisés sera toujours en échec.

Début 2019, nous nous mobilisons pour une transition plus juste et socialement acceptable. A l'heure du Grand débat national, nous estimons qu'il n'est plus l'heure de discuter mais d'agir en faveur de la transition écologique, en soutenant les nombreux acteurs de terrain qui partout veulent agir à l'échelle de leur territoire.

Convaincre

Du côté du gouvernement, la réponse n'est pas à la hauteur des enjeux : la rédaction de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) et de la Stratégie nationale bas carbone (SNBC) prend beaucoup de retard. Ces stratégies ne sont pas encore définitivement adoptées qu'elles sont déjà insuffisantes pour atteindre les objectifs fixés par la Loi de transition énergétique de 2015.

Plutôt que d'accélérer la cadence, le gouvernement joue la montre. Débattu au printemps à l'Assemblée nationale, la Loi énergie-climat acte ainsi le décalage de dix ans de l'objectif de baisse à 50 % de la part du nucléaire dans la production d'électricité. Elle renforce par ailleurs les objectifs de diminution de la consommation d'énergies fossiles en 2030 et des émissions de gaz à effet de serre en 2050, mais fait l'impasse sur certaines énergies renouvelables comme le biométhane ou l'éolien offshore qui sont insuffisamment soutenues. Pour les associations, le bât blesse en particulier sur la faiblesse et l'incohérence des moyens accordés à ces sujets.

Au cours de ce débat, nous mettons l'accent sur le besoin de mesures concrètes pour engager le pays dans les mutations indispensables. Sans laisser personne de côté ! Nous défendons des mesures de justice sociale comme un droit pour tous à un logement à la facture d'énergie abordable, avec la mise en place progressive d'une interdiction à la location des passoires énergétiques. Nous mettons également l'accent sur l'anticipation et l'accompagnement des reconversions industrielles avec en particulier les fermetures des centrales à charbon et de réacteurs nucléaires où calendriers et moyens sont indispensables.

Loi de finances

Le CLER travaille comme chaque année sur le projet de Loi de finances 2020, en lien avec le Réseau Action Climat, en portant des propositions sur le financement de la rénovation performante, en particulier pour les plus



MOBILISATION

Valoriser l'action locale des conseillers Info Energie

A l'occasion des Assises européennes de la transition énergétique, les 28 au 30 janvier 2020 à Bordeaux, le réseau du CLER se joint à Amorce, Flame et la Fédération nationale des CAUE pour défendre le Service public de la rénovation énergétique (SPPEH). Pour nous, c'est un outil indispensable afin d'atteindre les objectifs de rénovation énergétique. Nous nous mobilisons toute l'année pour pérenniser les structures d'accompagnement, les généraliser à tous les territoires et développer leurs missions pour atteindre les objectifs quantitatifs, tout en garantissant la qualité et l'efficacité des rénovations grâce à un conseil objectif et indépendant des intérêts commerciaux.



Nos contributions au niveau européen

Le CLER contribue à l'analyse, en coordination avec le Réseau Action Climat, du plan énergie-climat que la France transmet en avril 2020 (avec 4 mois de retard) à la Commission européenne, afin de mettre en lumière l'écart entre les objectifs français et les moyens déployés pour les atteindre. De plus, le CLER est auditionné en novembre 2019 par la Commission européenne dans le cadre du Semestre européen, le rapport pays France prévoyant un focus sur la rénovation énergétique des bâtiments. Cet entretien contribue notamment au fait que le rapport pays mentionne explicitement les importants efforts requis par la France pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le domaine du bâtiment. Enfin, le CLER participe aux réflexions concernant la mise en œuvre d'exigences minimales obligatoires pour les bâtiments existants au niveau européen en participant à un atelier sur le sujet organisé par BPIE et la Fondation européenne pour le climat à Bruxelles.



TRIBUNE

Le pouvoir et la responsabilité d'agir

A l'occasion des Rencontres Energie & Territoires ruraux, les Territoires à énergie positive ont publié une tribune dans la *Gazette des communes* qui s'adresse aux élus locaux. Ces « pionniers de la transition » y constatent que l'écologie est enfin devenue une des préoccupations majeures des Français. Quelques mois avant les élections municipales, ils encouragent ainsi tous les candidats et futurs maires à les rejoindre dans leur volonté d'accélérer la transition énergétique et sociétale, pour lutter ensemble et efficacement contre le réchauffement climatique.

précaires, sur le développement de l'énergie solaire photovoltaïque, sur les moyens des collectivités pour l'ingénierie territoriale et les investissements en faveur de la transition énergétique et pour déployer enfin le Service public de la performance énergétique de l'habitat (SPPEH). Ces propositions, portées au niveau des cabinets ministériels et des parlementaires et relayées dans plusieurs médias, n'ont pas abouti en raison des orientations et arbitrages imposés par Bercy, Matignon et l'Elysée.

Finalement parues en avril 2020, la PPE et la SNBC actent définitivement cet écart entre les discours et les actes que nous dénonçons. Les feuilles de route semblent bel et bien des coquilles vides. Affligés par ces attermoissements, nous nous réjouissons du seul résultat tangible du Grand débat : le lancement de la Convention citoyenne pour le climat (CCC) qui représente un (énième) exercice renouvelé de la démocratie. Le CLER contribue au débat avec des citoyens bien au fait de l'urgence climatique et souhaite que des mesures fortes soient adoptées à l'issue des travaux.

Dans le cadre des débats sur la Loi énergie-climat, le CLER a également porté des mesures réglementaires indispensables pour accélérer la rénovation énergétique des bâtiments. Ces mesures ont été repoussées à un horizon lointain, par exemple 2023 pour l'interdiction de location des passoires thermiques et 2028 pour l'obligation de les rénover.

Dans les territoires

Tandis que les Contrats de transition écologique sont mis en œuvre progressivement, le CLER continue de se mobiliser pour faire remonter et connaître les besoins des territoires à partir de l'expérience des pionniers réunis au sein du réseau des Territoires à énergie positive (Tepos). Le CLER plaide pour que l'Etat définisse au plus vite une stratégie de généralisation et fait des propositions en faveur de la montée en puissance de la transition énergétique territoriale. Le 27 septembre 2019 par exemple, depuis Clamecy dans la Nièvre, les collectivités réunies à l'occasion des 9e Rencontres des Territoires à énergie positive ont lancé le mot d'ordre : « Nous avons tous le pouvoir et la responsabilité d'agir sur la transition écologique » (voir [filet](#)) et promu la construction coopérative d'une Fabrique des transitions territoriales, grâce à l'impulsion de la commune de Loos-en-Gohelle.

Du local au global, l'espoir est permis : fin 2019, la Présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, présente son grand plan - appelé Green Deal européen - pour faire de l'Europe la première économie neutre en gaz à effet de serre d'ici à 2050. Le climat semble être une priorité du nouvel exécutif européen et met la transition écologique au cœur des politiques européennes... mais la Commission doit désormais mettre ses objectifs et ses directives de long-terme en adéquation avec ce projet, pour répondre à la crise climatique et aux conséquences de la crise sanitaire et économique du Covid19, et pousser la France et tous les Etats-membres à agir avec plus de volontarisme.

Nos alliances pour consommer moins et mieux

Depuis 2012, la CFEE fédérait des industriels (Gimelec, Isolons la Terre contre le CO2), des sociétés de services indépendantes (GESEC), des associations de promotion de la performance énergétique des bâtiments dans les territoires (Effinergie), des associations de protection de l'environnement (France Nature Environnement, Réseau Action Climat), de consommateurs et d'utilisateurs (UFC-Que Choisir, Association des responsables de copropriétés) soucieux de faire avancer le sujet de l'efficacité énergétique en France.

En 2019, les membres de la coalition ont poursuivi leurs actions en France, notamment dans le cadre du Conseil supérieur de la construction et de l'efficacité énergétique et de diverses réunions de concertation et rendez-vous institutionnels sur la loi ELAN, la nouvelle réglementation environnementale des bâtiments neufs (RE2020), le décret tertiaire ou encore la réécriture du Code de la construction et de l'habitat.

Cependant, la coalition a été dissoute dans sa forme actuelle en juillet 2019 suite au retrait de plusieurs membres qui poursuivent des priorités différentes, ouvrant la voie à une logique de partenariats bilatéraux et de coopérations plus souples afin de poursuivre les échanges d'informations et d'analyse autour des sujets d'efficacité énergétique jusqu'à ce qu'une nouvelle dynamique et une nouvelle forme de travail commun émergent.

Ecoconception

Le CLER maintient son implication dans la campagne européenne Cool products for a cool planet pour plus d'efficacité énergétique dans les produits de grande consommation (étiquette énergie, directive «éco-conception»), élargie désormais à la problématique de l'économie circulaire (réparabilité et durabilité des produits). Tout en essayant de vulgariser ces sujets sur son propre site et dans les médias, le CLER coopère désormais sur ces sujets avec les Amis de la terre et Halte à l'obsolescence programmée, pour inciter la France à résister aux lobbies industriels et à défendre des positions ambitieuses au niveau européen.

En 2019, le CLER a ainsi participé à des consultations sur plusieurs familles de produits, notamment sur les équipements liés au chauffage (chaudières, chauffe-eaux, radiateurs électriques et chauffages d'appoint) et à la climatisation, ainsi qu'à plusieurs campagnes de mobilisation avec ses partenaires européens (courriers communs, réseaux sociaux).

www.cler.org/association/nos-propositions/



Conférences et médias

Le CLER a activement participé à de nombreux événements publics en 2019. Ces interventions sont assurées dans le cadre d'événements organisés par des adhérents et des partenaires, comme les Rencontres des énergies renouvelables ou les Assises européennes de la transition énergétique. Ils nous ont permis soit d'informer les acteurs locaux des débats et des enjeux nationaux, soit de porter des messages issus du terrain dans les instances nationales. Du côté des médias, le CLER continue d'être reconnu comme une source d'information importante pour les journalistes spécialisés sur les questions énergétiques et environnementales. Les médias généralistes nous ont également sollicité pour donner notre point de vue notamment dans les pages du *Monde*, de *La Croix*, des *Echos* ou de *La Tribune*, et lors d'apparitions audiovisuelles sur les chaînes de *France Télévisions* ou de *BFM*.



ÉTUDE

Coût et bénéfices de la rénovation

Le 5 mai 2020, l'Initiative Rénovons présente à la presse les améliorations qui doivent être apportées à l'écosystème de la rénovation énergétique en France grâce à la réalisation d'un scénario prospectif de rénovation de toutes les passoires énergétiques, au niveau BBC d'ici 20 ans (d'ici 2040), conformément aux ambitions de la Loi de transition énergétique (2015) et à la Loi énergie - climat (2019). Ce nouveau scénario produit pour Rénovons ! grâce à la collaboration de SIA Partners précise les coûts et les bénéfices de la rénovation des 7 millions de logements de classe énergétique (F et G).

PASSOIRES

Initiative Rénovons

En 2016, le CLER participe à la création de l'Initiative Rénovons, en collaboration avec la Fondation Abbé Pierre, le Réseau Action Climat, le Secours catholique, la Fédération Soliha, la Fondation européenne pour le climat, puis plus tard la Fondation Schneider Electric, le Groupe Effy et l'association Coénove. Rénovons porte un plan cohérent et ambitieux pour la rénovation de la totalité des passoires énergétiques (les logements de classe énergétique F et G) d'ici à 2025 en France. Elle demande la mise en œuvre de moyens et de dispositifs permettant d'atteindre les objectifs fixés par la loi, notamment la Loi de transition énergétique, afin de lutter durablement contre la précarité énergétique.

Interdire la location des passoires

En 2019, Rénovons sensibilise des groupements de citoyens au sujet de la rénovation énergétique des passoires, en particulier suite au mouvement des Gilets Jaunes. Dès janvier, Rénovons lance par exemple, en partenariat avec Lilo, un appel en faveur d'une accélération des actions de rénovation énergétique pour les ménages précaires. Cette demande est reprise par le Pacte du pouvoir de vivre, lancé par la CFDT et la Fondation Nicolas Hulot (membres de Rénovons). La rénovation des passoires énergétiques devient la première des « Huit mesures d'urgence » proposées au mois de juin 2019 par le Pacte.

En avril, la priorité de Rénovons est d'imposer l'interdiction de mise en location des passoires énergétiques dans l'opinion publique, qui figure finalement dans un rapport du Plan Bâtiment Durable coordonné par Soliha et l'Union nationale des propriétaires immobiliers, sur les actions à mener pour les propriétaires bailleurs de logements. Cette demande-phare est reprise lors des débats parlementaires sur la Loi énergie-climat, qui offre une grande exposition à la rénovation des passoires énergétiques. Des échanges très détaillés ont lieu sur le sujet en commissions puis en séance plénière des deux chambres nationales représentatives.

Si le gouvernement fait finalement marche arrière, c'est toute la société française qui progresse sur la question. Dès l'été, Rénovons alimente la dynamique collective du Pacte pour la transition à l'aide d'expertises et de propositions de mesures qui peuvent être mises en œuvre par les futurs élus locaux sur la rénovation efficace des logements, l'identification et l'accompagnement des ménages en précarité énergétique, mais aussi sur la dynamique des Territoires à énergie positive (Tepos) dont le CLER est à l'origine.

A partir d'octobre 2019, Rénovons est très actif au sein de la CCC : ses propositions fédèrent les acteurs de la société civile. Des membres du Secours Catholique, de la Fondation Abbé Pierre et du CLER échangent avec les citoyens lors des différents weekends de la convention. Finalement fin 2019, les mesures envisagées par les membres de la convention citoyenne (CCC) s'alignent sur les demandes du CLER et de Rénovons concernant les questions liées à la rénovation énergétique des logements.

www.renovons.org

FAIRE CIRCULER LES CONNAISSANCES

Depuis sa création, le CLER a pour mission de transmettre des informations pertinentes relatives à la transition énergétique afin de tenir au courant les adhérents du réseau et les professionnels de terrain de l'actualité des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie, et leur permettre de monter en compétences. L'association mène également des actions de sensibilisation pour mobiliser le grand public.

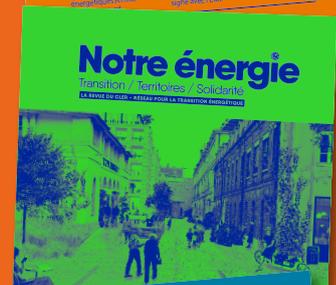
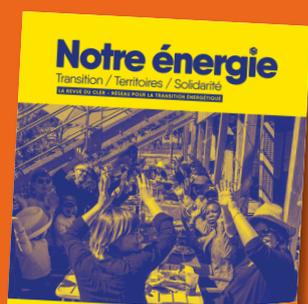
PUBLICATIONS

Notre énergie : une nouvelle formule pour la revue historique du CLER

En 1995, le réseau CLER publiait le premier numéro de sa revue CLER Infos. Seize pages permettent alors à l'association de faire le lien entre les adhérents « pionniers de la transition énergétique », diffuser des actualités nationales et européennes sur les énergies renouvelables et informer sur les retours d'expériences issus du terrain. Pour notre association, cette publication est donc un outil fondamental afin de mettre les adhérents en réseau, de solliciter leur expertise au service d'autres membres et d'informer ces professionnels de terrain sur la vivacité du réseau auquel ils appartient.

Convaincus qu'elle représente également une opportunité d'essaimer nos solutions pour la transition énergétique au delà de notre réseau, nous avons souhaité modifier son nom et son format en 2019. CLER Infos est ainsi devenu Notre énergie. Afin que cette publication permette aux acteurs de terrain d'entrer dans l'action en faveur de la transition énergétique, nous avons travaillé à redéfinir son contenu autour du principe de « boîte à outils » pour une transition énergétique territoriale efficace. Le dossier thématique permet de valoriser les expériences de terrain et les porteurs de projets, et d'outiller ces derniers.

Cette publication trimestrielle de 20 pages - tirée à 1200 exemplaires - s'adresse aujourd'hui à tous les professionnels de terrain agissant dans des domaines divers tels que la rénovation énergétique, les énergies renouvelables ou la lutte contre la précarité énergétique. Elle propose des contenus rédactionnels diversifiés : des retours d'expérience sous forme de reportages, de témoignages ou d'interviews, des analyses et des décryptages (de politiques nationales et européennes) – contenus rédigés par des experts ou des journalistes professionnels.



Informier

LES CLÉS DE LA RÉNOVATION



VIDÉOS

Des clés pour tout savoir sur la rénovation énergétique

L'émission Les Clés de la rénovation répond à toutes les questions posées par les internautes sur la performance énergétique des logements, la rénovation et les énergies renouvelables. En 2019, six émissions (et des capsules courtes de l'émission) accueillent des conseillers Faire et des spécialistes du réseau CLER pour un échange d'une heure environ. Vous les retrouvez sur le site web du CLER mais aussi sur Facebook. www.clesrenov.org
www.facebook.com/ClesRenov

Quatre numéros sont parus en 2019 :

- Solidaires! Pas de transition énergétique sans justice sociale - Notre énergie n°122 (printemps 2019)
- Transformer l'emploi : un projet local et inclusif - Notre énergie n°123 (été 2019)
- Territoires en transition : à aménager et à ménager - Notre énergie n°124 (automne 2019)
- Entreprendre la transition : le rôle des petites, moyennes et grandes entreprises - Notre énergie n°125 (hiver 2019).

www.cler.org/outils/publications

DOCUMENTATION

Un centre de ressources en ligne et une bibliothèque à Montreuil

Le centre de ressources du CLER offre un outil d'information performant aux professionnels de l'énergie et du bâtiment, aux élus, aux enseignants, aux étudiants, ainsi qu'au grand public. Les documents sont consultables sur place ou à distance, à travers une base de données documentaires disponibles en ligne. La base de données est mise à jour quotidiennement et s'est enrichie en 2019 de près de 1000 nouveautés : articles, ouvrages, photographies libres d'usage, vidéos, jeux... Elle contient plus de 26 000 documents. Le centre de ressources effectue également des recherches documentaires sur demande, et produit chaque année des bibliographies thématiques actualisées sur la transition énergétique.

Demandes d'informations

Les alertes de veille DOC&Cler présentent les nouveautés du centre de ressources. Elles sont diffusées aux adhérents et partenaires du CLER. Différents fils de veille thématiques, spécialisés en fonction des besoins opérationnels, sont mis à disposition des conseillers Info Energie, des chargés de mission précarité énergétique ou encore des chargés de mission Tepos. Les adhérents du CLER peuvent en bénéficier sur simple demande.

www.doc-transition-energetique.info

26 000 documents dans notre base de données documentaires

FORMATION

Le CLER développe une activité de formation

Depuis trois ans, le CLER est organisme de formation et développe une activité de formation à la fois pour accélérer le déploiement de ses outils et dispositifs, mais également pour accompagner l'évolution des structures adhérentes. Cette activité s'inscrit en complément des interventions, partenariats avec d'autres organismes de formation (comme le Réseau Action Climat sur la formation

Tete) ou apport d'expertise sur des parcours de formation. Le CLER vise ainsi à diffuser une expertise acquise et capitalisée par le réseau, transmettre des outils permettant d'accélérer la transition énergétique sur le terrain, et consolider le réseau des adhérents et sa capacité à «faire ensemble». En 2019, trois sessions de formation organisées par le CLER se tiennent, participant à l'évolution des pratiques de 34 professionnels. Sur la formation Destination Tepos, le taux de stagiaires satisfaits ou très satisfaits s'élèvent à plus de 90 %.

www.cler.org/association/nos-formations

Génération Climat : une nouvelle marée de haïkus

Du 1er février au 30 avril 2019, le CLER propose une nouvelle édition du concours « *Un haïku pour le climat* », comportant deux sections adulte et jeunesse (CDI, classes, centres de loisirs...). Grâce au haïku, ce poème court en trois strophes, les plus jeunes sont invités à formuler des messages sur les thèmes du changement climatique et de la nature, tout en pratiquant l'écriture et la lecture, et en apprenant à diffuser par eux-mêmes leurs poèmes. Certains de ces haïkus issus du concours sont même publiés dans les livres *Pour une poignée de degrés* et *Un haïku pour le climat*.

En savoir plus : cler.org/association/concours



WEB

Le CLER sur Internet

Le site cler.org est une vitrine des multiples activités du CLER sur Internet. Il diffuse des informations sur l'association, ses valeurs et son rôle, mais est également le lieu où s'échangent et se transmettent des actualités et des opinions sur la transition énergétique en général.

Exister sur Internet, c'est aussi investir les réseaux sociaux, dialoguer avec les journalistes, les militants et tous les internautes citoyens qui s'intéressent à la maîtrise de l'énergie, la sobriété et les énergies renouvelables. Présent sur Twitter depuis 2011, le CLER émet des gazouillis à l'attention de 11 500 abonnés. Sur Facebook, 2 755 abonnés suivent nos actualités. Présent sur LinkedIn depuis 2017, le CLER a déjà attiré 3235 internautes.

*6500 abonné.e.s à la lettre d'infos mensuelle du CLER
Sur Twitter - suivez-nous! @assoCLER*

Un service d'offres d'emploi en pleine progression

A l'occasion de la refonte de son site internet, le CLER a fortement développé son service de publication d'offres d'emploi payant (gratuit pour les adhérents et les offres de stage), mis à disposition de tous les acteurs de la transition énergétique. En 2019, le nombre d'offres diffusées est toujours en forte hausse : 320 offres sont parues sur notre site et ont été diffusées sur Twitter par notre équipe.

www.cler.org/outils/offres-emploi

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE TERRITORIALE

Créatrice de valeur(s)
et moteur de
développement

RAPPORT

La valeur locale des projets de transition

Au-delà de ses bénéfices environnementaux, la transition énergétique territoriale a un impact positif sur l'économie et l'emploi local. Le chiffrage et la valorisation des bénéfices socio-économiques de la transition énergétique représentent ainsi un levier puissant de mobilisation des élus et acteurs économiques des territoires ! Pour le démontrer, le CLER produit un rapport complet, à l'issue d'un précieux travail d'investigation mené pendant 2 ans et disponible au mois de juin 2020.



L'équipe permanente

(EN DÉCEMBRE 2019)

Hakim Bejani
responsable de projets
Animation de réseau

Radhia Berdajoni
responsable administrative et
comptable

Julien Camacho
responsable de projet Familles à
Energie Positive

Etienne Charbit
responsable de projets Efficacité
énergétique

Lisa Della Corte
responsable de projets
communication

Danyel Dubrenil
responsable de campagne Rénovons

Léonore Gaget
responsable de
projets Actimmo

Lucile Krezek
assistante de projets

Jennifer Lavallée
responsable de projets
information
& documentation

Jean-Baptiste Lebrun
directeur

Léo Le Souder
responsable de projets
SLIME et Actimmo

Jane Mery
responsable de
la communication

Marie Moisan
responsable de projets
précarité énergétique

Alexis Monteil
responsable de projets
formation et rénovation

Léo Pardo
responsable de projets
Précarité énergétique

Elvire Paul
responsable de projets
Vie du réseau

Yannick Régulier
responsable de projets énergie
et territoires

Charlotte Tardien
responsable de projets
Energie et Territoires

Bouchra Zeroual
directrice des programmes
et du développement



CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

www.cler.org

TEL : 01 55 86 80 00 - EMAIL : INFO@CLER.ORG